

Département du Bas-Rhin
Arrondissement de Sélestat-Erstein
COMMUNE DE BOLSENHEIM

Extrait du procès-verbal des délibérations du conseil municipal

Séance du Vendredi 10 juillet 2020

Sous la présidence de M. Patrick GIRARD, Maire

L'an deux mille vingt, le dix du mois de juillet, en raison des normes sanitaires, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Salle communale, à huis-clos, sous la présidence de Patrick GIRARD, Maire.

<i>Date de convocation :</i>	<i>Date d'affichage :</i>	<i>Nombre de conseillers :</i>
26/06/2020	26/06/2020	<i>En exercice : 15</i> <i>Présents : 12</i> <i>Votants : 12</i> <i>Pouvoir : 0</i> <i>Absents : 3</i>

Absents et excusés : Mme Rachel MEYER-HUYARD, MM. Eddy MULLER et Sébastien POPOVITCH

Objet : désignation des délégués titulaires et des suppléants pour l'élection des sénateurs

Personnes proclamées élues dans leur ordre de classement :

- 3 titulaires : Patrick GIRARD, Bernard KRUGER, Kévin DOPPLER
- 3 suppléants : Michel WISSER, Jean-Jacques DIEBOLD, Sophie MARCQ

L'an deux mille vingt, le dix du mois de juillet, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. Patrick GIRARD, Maire, le Conseil Municipal de la commune de Bolsenheim.

M. Patrick GIRARD, Bernard KRUGER, Kévin DOPPLER font connaître aux membres du conseil municipal leur souhait pour être délégués titulaires ;

M. Michel WISSER, Jean-Jacques DIEBOLD, Sophie MARCQ font connaître aux membres du conseil municipal leur souhait pour être délégués suppléants.

Le bureau électoral est présidé par le maire, il comprend en outre :

- Les deux membres du conseil municipal les plus âgés présents à l'ouverture du scrutin à savoir MM Jean-Jacques DIEBOLD, Albert HARTMANN,
- les deux membres du conseil municipal les plus jeunes présents à l'ouverture du scrutin à savoir : MM. Bryan LIONNET, Kévin DOPPLER

Mme Catherine SCHMITZ a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Le scrutin est ouvert à 18 h 30. Le vote se fait sans débat au scrutin secret (art. R. 133)

Dans le cadre de la désignation des délégués aux prochaines élections sénatoriales pour la commune de BOLSENHEIM, il y a lieu de procéder à l'élection de 3 titulaires et de 3 suppléants au scrutin majoritaire à deux tours. (majorité absolue au 1^{er} tour – relative au 2d),

- En vertu des articles L.293 et R.148 du Code Electoral,
- vu le décret n° 2020-812 du 29/6/2020, portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs,
- vu la circulaire du 30/6/2020 NOR : INTA2015957J,
- vu l'arrêté préfectoral du 1/7/2020 fixant le nombre de délégués à élire par les conseils municipaux,
- après clôture du scrutin à 19 h 15 et dépouillement,

Le Conseil municipal a élu comme :

Délégué titulaire 1	Patrick GIRARD
Délégué titulaire 2	Bernard KRUGER
Délégué titulaire 3	Kévin DOPPLER
Suppléant 1	Michel WISSER
Suppléant 2	Jean-Jacques DIEBOLD
Suppléant 3	Sophie MARCQ

Publication faite et transmission à la sous-préfecture le 10/07/2020

Le Maire,
Patrick GIRARD